

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 mai 2008, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008-05-146 : Ouverture de la séance

Il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-147: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril et de la séance extraordinaire du 21 avril 2008.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. L'Office municipal d'habitation de Sainte-Thècle/rapport financier 2007
8. Règlement pour modifier le règlement 60-93 afin de changer la date de la séance

- du conseil du mois d'août et lors d'élection.
9. MDDEP/programme de surveillance du lac des Chicots.
 10. CRSBP/assemblée annuelle.
 11. Gestion International T. Inc. /versement de l'aide financière à l'Entreprise.
 12. Refinancement du règlement 106-96 (630 500 \$) et financement du règlement 248-2007 (171 360 \$).
 13. Communication LAS/achat ou location d'un radio pour le troisième camion
 14. Pierre Naud Inc. :
 - a) Soumission pour changer une porte à l'Hôtel de Ville.
 - b) Soumission pour recouvrement de plancher et lavabo au Pavillon Saint-Gabriel pour la maison des jeunes.
 15.
 - a) Micheline Magnan/participation au concert bénéfice pour les élèves de l'école Masson.
 - b) Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle demande d'utilisation du Parc et de l'Hôtel de Ville.
 - c) Caroline Huard et Ève Perron-Girard demandent d'aide financière pour participer à une compétition provinciale de gymnastique.
 - d) Les Marcheurs de la Vierge Marie demandent d'aide financière
 - e) La classe de passe-partout de l'école Masson demande d'aide financière.
 - f) APEN demande d'aide financière
 16. Fournir et planter des fleurs dans les aménagements paysagers de la municipalité.
 17.
 - a) Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste.
 - b) Réseau en loisirs/formation des animateurs
 18. Promotion Sainte-Thècle Marie/publicité à la radio pour festival Champêtre et demande d'aide des employés municipaux.
 19.
 - a) Réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques/décréter les travaux et engager des employés.
 - b) Marcel Guimond & Fils Inc. offre de calcium abat poussière
 20. Stéphane Désaulniers/inondation du chemin Saint-Joseph
 21. Vacances et libération syndicale de la concierge.
 22. Consultation pour changer les noms de la rue des Érables, la rue Saint-Joseph, la

route 352 (Saint-Thomas et Notre-Dame), le chemin Saint-Georges Centre, la route Saint-Georges.

23. Georgette Davidson appui auprès de la CPTAQ
24. Offre de service d'architectes pour le projet de chalet d'accueil du Parc Saint-Jean-Optimiste.
25. Jean-Yves Laforest appui au projet de loi C-207
26. Affaires en suspend :
 - a) Dossier des noms de rues
 - b) Site de neige usée
 - c) Règlement pour la mise à niveau l'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention.
 - d) Demande de Sylvie Trudel/taxes de vidange
27. Questions de l'assistance
28. Affaires nouvelles :
 - a) Logiciel de permis
 - b) Formation concernant les plans de sécurité incendie des résidences pour personnes âgées.
 - c) Demande du Club de VTT
 - d) Achat de casquettes
29. Ajournement ou levée de la séance.

Rés. 2008-05-148 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de d'avril 2008

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril et de la séance extraordinaire du 21 avril 2008, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en avril 2008

- Ministère des Affaires municipales et des Régions

Réception du bulletin d'information « Muni express » du 21 février 2008, qui concerne la cession des droits relatifs à des infrastructures de réseaux de fibres optiques.

Réception d'une réédition du bulletin d'information « Muni express » du no 8 du 22 juillet 2003, ce numéro est un rappel sur la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme qui a pour objet de rendre transparentes les activités de lobbyisme exercées

auprès des titulaires de charges publiques et d'en assurer le saine exercice.

Le ministère accuse réception de notre résolution 2008-03-093, qui concerne la demande de modification législative afin que les municipalités puissent effectuer l'entretien des réseaux d'égouts privés aux frais des propriétaires d'immeubles.

Réception de la confirmation des compensations tenant lieu de taxes pour nos immeubles des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Le montant est de 31 266 \$, soit 90 % du montant total et il sera versé le 10 juin 2008.

Réception d'un avis de dépôt en date du 19 avril 2008, d'un montant de 39 049.14\$, représentant la quote-part du gouvernement pour le PADEM, règlement 106-96.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Le MDDEP accuse réception de notre résolution 2008-03-093 sur la demande de modification de la loi sur les corporations municipales en matières de réseaux d'égouts privés.

Le MDDEP accuse réception de notre demande datée du 8 avril 2008 concernant l'aménagement d'un fossé le long de la 8^e Avenue Nord pour diriger l'eau vers le Lac Croche à Sainte-Thècle. Le Ministère s'est engagé à délivrer une réponse officielle dans les 75 jours suivant la réception d'une demande d'autorisation ou de permis.

- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Le MRNF nous fait parvenir l'avis de fermeture de chemin en période de dégel, cette fermeture se fera sur le chemin Joseph-Saint-Amant donnant accès au Lac Fontaine. Nous sommes autorisés à procéder à la fermeture de ce chemin à compter du 10 avril 2008, et ce, jusqu'au 7 mai prochain inclusivement.

Le Ministère nous informe qu'étant donné que les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface n'ont pas été retournées à la date prévue, soit le 15 avril 2008, un montant supplémentaire de 50 \$ nous sera facturé.

- **Ministère de la Sécurité publique**

Le ministère invite le directeur des incendies M. André Beaudoin à vérifier le bilan des incendies déclarés au ministère de la Sécurité publique pour les années 2005 et 2006, afin de s'assurer qu'il n'y ait aucune erreur.

- **Ministère des transports**

Madame la Ministre Julie Boulet accuse réception de notre lettre du 7 avril dernier ou une copie de notre résolution 2008-02-061 adressée au MELS concernant l'aménagement du Parc Saint-Jean-Optimiste est jointe.

Réception d'un avis de dépôt au montant de 44 400 \$, en date du 14 avril 2008 qui nous est accordé pour l'entretien du réseau routier, tel que prévu au budget.

- **Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration**

Le MCI nous informe qu'il recueille dès maintenant les nominations pour le prestigieux Certificat du mérite civique 2008. Cette nomination veut démontrer le travail généreux des gens fait auprès des nouveaux immigrants. La clôture des inscriptions pour les nominations est le 16 mai prochain. De plus, on nous avise que la Semaine nationale de la citoyenneté est du 13 au 19 octobre 2008.

- **Association canadienne de dermatologie**

L'ACD nous informe qu'il existe divers matériels pédagogiques de sécurité au soleil à l'intention des travailleurs en plein air.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

Réception du rapport d'activités 2007 de l'ADMQ.

Réception du bulletin du mois d'avril 2008 nous indiquant qu'un nouveau cours intitulé « L'importance de la communication publique dans l'organisation publique » sera dorénavant donné par l'ADMQ entre le 1er et 8 mai prochain.

L'ADMQ nous convoque à son assemblée générale qui aura lieu à la salle 2000CD du Centre des congrès de Québec, le jeudi 22 mai à 16h.

- **Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice**

L'Association nous fait parvenir son calendrier de visites en forêt 2008 pour la saison estival de mai, juin et juillet. Une visite aux Produits forestiers RBF et SAVCO de Saint-Tite et Saint-Adelphe aura lieu le 15 juillet prochain. De plus, nous recevons la réception de la revue de l'Échos de la forêt pour le printemps 2008. Nous sommes informés que Shawinigan sera la ville hôte du mois de l'arbre pour mai 2008.

Réception de la confirmation des plants gratuits offerts par l'Association pour le mois de l'arbre et des forêts. Nous recevons 420 plants au total, soit : 60 plants de bouleau blanc, 60 plants d'érable rouge, 240 plants d'érables à sucre et 60 plants de frêne de Pennsylvanie.

- **Carrefour action municipale et famille**

Nous recevons le programme du prochain colloque sur l'action municipale et les familles. Cette année, Rimouski sera l'hôte sous le thème « Déjà 20 ans, la politique familiale municipale...plus que jamais actuelle ». Cet événement se déroulera du 13 au 15 juin

prochain.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant du Québec**

Le CGER est fier de nous souligner leur accréditation à la norme environnementale ISO 14 001 : 2004.

Réception du bulletin d'information du mois d'avril du CGER.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec (Annexe A)**

Réception de la décision rendue par la commission concernant la demande de M. Éric Moreau pour le Motocross Sainte-Thècle. La commission autorise la tenue d'une compétition, et ce, aux mêmes termes que celles convenues au mois de mars 2008.

- **Conférence régionale des élus**

Le CRÉ nous envoie par courriel le bulletin du 16 avril 2008 qui concerne 3 volets : plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs, appel de projets PPR et forum de la société civile.

- **Corporation de Transport Adapté Mékinac**

Réception des états financiers au 31 décembre 2007 et du rapport annuel 2007 pour le transport adapté et le transport collectif.

- **CSST**

Réception d'un courriel nous demandant de porter attention et d'être prudent dans nos travaux de construction afin d'éviter des accidents. Les méthodes sécuritaires de travail sont importantes dans les municipalités.

- **Curriculum vitae**

Nathalie Beaupré, 211 rue du Moulin, Saint-Tite (Commis de bureau)

Audrey Lachance, 190 rue Notre-Dame, Sainte-Thècle (Animatrice PAL)

Caren Lelanc, 2350 chemin St-Thomas, Sainte-Thècle (Animatrice PAL)

Cindy Vandal, 1810, Saint-Pierre Sud, Sainte-Thècle (Animatrice PAL)

Pierre-Luc Béland, 2075 rang Saint-Joseph, Sainte-Thècle (Tous les postes)

Geneviève Baril, 690 rue Notre-Dame, Sainte-Thècle (Animatrice PAL, recenseur de chien)

Nadia Gonneville, 2153 chemin Saint-Michel Nord, Sainte-Thècle (Animatrice PAL)

Jimmy Gauthier, 231 rue Piché, Sainte-Thècle (recenseur de chien et entretien des parcs)

Jérémy Lévesque-Séguin, 1840 chemin Saint-Joseph, Sainte-Thècle (Tous les postes)

Vincent Lamarre, 2507 chemin St-Pierre Nord, Sainte-Thècle (Entretien des parcs)

Laurence Vallée, 161 rue St-Amand, Sainte-Thècle (Animatrice PAL)

Marlène Devault, 251 rue Piché, Sainte-Thècle (Tous les postes)
Marilou Boivin, 271 rue du Centenaire, Sainte-Thècle (Animatrice PAL)
Alexe Marchildon, 2021 rue Magnan, Sainte-Thècle (Animatrice PAL)

- **Direction de l'évaluation foncière**

La Direction de l'évaluation foncière nous informe que le rôle triennal d'évaluation foncière, en vigueur depuis le 1er janvier 2008, respecte toutes les exigences législatives et réglementaires concernant son équilibre.

- **Directeur général des élections**

L'Assemblée nationale adoptait le Projet de loi 43 concernant l'identification des électeurs. La loi prévoit que l'électeur doit s'identifier à visage découvert. Toutefois, pour des raisons de santé physique, l'électeur pourra s'identifier sans se découvrir le visage après avoir reçu l'autorisation du directeur général des élections ou de la personne qu'il désigne à cette fin.

- **Femmes de Mékinac**

Réception du bulletin d'information des Femmes de Mékinac, du mois de mai 2008. Nous sommes informés que le troisième colloque dans le cadre de la Journée nationale des centres de femmes du Québec aura lieu le mardi 7 octobre 2008. De plus, une nouveauté aura lieu mercredi le 14 mai prochain, soit une causerie-atelier-femmes-échange sous le thème « Lutter contre l'obsession de la minceur » avec Jacinthe Veillette, jeune fille originaire de Saint-Tite.

- **Festival Western St-Tite**

Réception d'un dépliant pour une invitation à l'Omnium des Présidents 2008, qui aura lieu le 5 juillet prochain à 9 h 30 au Club de golf Le Mémorial.

- **Forum citoyen Mauricie (Annexe B)**

Réception d'une invitation au Forum citoyen mauricien qui va voir émerger des projets de développement de toute nature et qui sera l'occasion d'un partage pour les groupes et les citoyens qui réalisent des projets, qui règlent des problèmes ou qui ont des rêves réalisables. Ce Forum se veut un Forum social mondial...local car il se tiendra les 23, 24 et 25 octobre prochains à l'Espace Shawinigan, lieu des grandes expositions de la Cité de l'énergie.

- **J. Y. Martel Transport Inc. (Annexe C)**

Réception de la soumission pour le conteneur endommagé par le feu (Éco-Centre Sainte-Thècle) le 29 mars dernier. Les coûts totaux pour le sablage au jet de sable, primeur/peinture et lettrage blanc sont de 770 \$ plus taxes.

- **Maison des Familles de Mékinac**

Réception d'une lettre d'invitation afin de participer à la journée de la famille qui aura lieu samedi le 10 mai 2008 sur le site du Lac en Cœur de 9h à 15h30. Cette journée soulignera la semaine québécoise des familles qui se tiendra du 12 au 18 mai prochain sous le thème « Au fil du temps...Parent et fier de l'être ».

- **MRC de Mékinac**

Réception de l'avis public concernant le règlement 2007-147 édictant le schéma d'aménagement et développement révisé entré en vigueur le 17 février 2008, jour où la Ministre des Affaires municipales et des Régions a signifié un avis selon lequel il respecte les orientations gouvernementales. Un CD du règlement est joint à cette lettre.

Me Julie Marchand, greffière, nous avise que le tarif judiciaire en matière pénale a été indexé au 1er avril 2008. De plus, elle nous envoie le tableau des tarifs judiciaires modifiés.

La MRC nous convoque à la rencontre intermunicipale, qui aura lieu le jeudi 8 mai prochain, de 13 h à 16 h, à la salle du conseil de la MRC de Mékinac. Lors de la rencontre les sujets suivants seront abordés : Pacte rural / projets admissibles, téléphonie IP, recours pour taxes municipales impayées, plan d'accueil touristique Mékinac, outils de promotion touristique 2008, règlements municipaux / étapes à venir et fonds de pension. (Annexe D)

Réception du bulletin de liaison du mois d'avril 2008 où les points suivants sont traités en quelques lignes : Taxes municipales impayés, les activités les plus pratiquées en séjour, grands prix de la ruralité, fleurons du Québec, relations de presse, programme Écomunicipalité et initiatives rurales.

Réception de l'avis de conformité du règlement no 255-2008 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Thècle.

- **Musée du bûcheron / village forestier**

La Corporation du Musée du Bûcheron Les Piles et son comité du 30e anniversaire nous invite à l'ouverture officielle de la saison 2008 et au dévoilement de la programmation des Fêtes du 30e qui aura lieu le mercredi 14 mai prochain de 10h à 13h au 780, Route 155, Grandes-Piles.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

Nous recevons le rapport annuel 2007. Celui-ci ce veut le quatrième rapport de la MMQ et il est important d'y constater les résultats très satisfaisants.

Réception de notre bulletin des membres 2007, qui nous permet de constater que le

bénéfice net de notre mutuelle pour l'année 2007 s'élève à 6,1 millions de dollars et l'avoir des membres-sociétaires totalise désormais 13 millions de dollars. De plus, le versement des premières ristournes se feront dès le mois de décembre.

- **Ordre des ingénieurs du Québec**

Réception de la revue mensuelle du moi d'avril 2008. Les deux sujets principaux traités sont : L'aménagement et infrastructures québécoises et comment concilier la gestion des risques technologiques ?

- **Programme d'économie d'eau potable**

Le PEEP nous invite à participer à la 32e édition du Programme d'économie d'eau potable de RÉSEAU environnement.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La RGMRM nous avise que la saison de vidange des installations septiques 2008 se fera dans notre municipalité entre le 4 et le 28 août 2008. La liste des modifications à apporter aux dossiers doit être reçue par la Régie au plus tard le 1er mai 2008. (Fait dans la semaine du 13 avril).

- **Réseau de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Réception du bulletin d'information « Le Résolu ». Un des articles nous informe que l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et la Coopérative de développement Centre-du-Québec/Mauricie sont heureux d'être partenaire afin d'embaucher un expert-conseil auprès des coopératives de santé de la région.

- **Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie**

Le MELS, nous informe qu'à la suite des recommandations du comité d'analyse, nous recevrons une subvention de 500 \$ accordée pour le projet AL/2008/04/09 dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées. Cet accompagnement est fait en collaboration avec le CPE les Soleils de Mékinac.

- **Ville de Percé**

Réception d'une copie de résolution concernant la séance régulière du conseil municipal tenu le 1er avril 2008. Le conseil nous informe de leur décision d'opposition sur la résolution no 99-2008 traitant du projet de révision de la carte électorale du Québec par la Commission de la représentation électorale.

- **Ville de Victoriaville**

Réception d'une invitation de la ville de Victoriaville en collaboration avec l'Association pulmonaire du Québec afin de participer à une « Grande corvée d'arrachage de l'herbe à poux » qui aura lieu le samedi 9 août 2008. Afin de souligner les efforts de toutes les municipalités, Victoriaville tiendra une conférence de presse le 22 août 2008, afin de dévoiler les résultats de cette grande corvée.

Rés. 2008-05-149 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'avril 2008

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-150 : Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'avril 2008 au montant de 461 453.59 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 30 avril 2008 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2008.

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2008-05-151 : Rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle au 31 décembre 2007

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve les états financiers 2007 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle tels qu'ils ont été présentés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette, comptables agréés. Les revenus totalisent 75 333 \$ tandis que les dépenses s'élèvent à 108 757 \$ d'où un déficit total de 33 424 \$. La Société d'Habitation du Québec rembourse 90% de ce montant, ce qui représente une somme de 30 082 \$, et la Municipalité de Sainte-Thècle le solde de 10%, soit 3 342 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

RÈGLEMENT NUMÉRO 256-2008: MODIFIANT LA DATE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS D'AOÛT ET LORS D'UNE ÉLECTION PARTIELLE

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal fixe la tenue des sessions ordinaires du conseil le premier lundi de chaque mois, à moins qu'il n'en soit autrement réglé par le conseil voir règlements 60-93 et 148-98;

CONSIDÉRANT QUE les élus sont moins disponibles pendant la période de vacances de la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE que lors d'une élection partielle et qu'il n'y a pas quorum, le conseil ne peut siéger;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement fut préalablement donné par Madame France Déry, conseillère, lors de la session régulière tenue le 7 avril 2008;

Résolution 2008-05-152:

EN CONSÉQUENCE il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le règlement suivant soit adopté:

Article 1.- Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si au long récit.

Article 2.- Report de séance régulière

Les sessions régulières du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle sont tenues le premier lundi de chaque mois, à l'exception du mois d'août où elle aura lieu le deuxième lundi.

Lorsque la date de la séance correspond à un jour non juridique, la séance est tenue le premier jour juridique qui suit.

Lorsqu'il y aura d'une élection partielle où il n'y aura pas quorum et que la séance régulière du lundi ne peut être tenue, la séance régulière aura lieu le deuxième lundi qui suit le jour du scrutin;

Article 3.- Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Maire

secrétaire-trésorier

Rés. 2008-05-153 : MDDEP/Programme de surveillance du Lac des Chicots

CONSIDÉRANT l'offre du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs prélevé des échantillons d'eau afin de vérifier la qualité de l'eau du lac des Chicots;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle adhère au programme de surveillance de base du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et accepte leur offre pour l'analyse de 5 prélèvements d'eau dans le Lac des Chicots de Sainte-Thècle au coût de 508.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-154 : Réseau Biblio/assemblée annuelle 2008.

CONSIDÉRANT la convocation du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à leur assemblée annuelle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise Daniel Allard, conseiller municipal et Thérèse Lemelin responsable de la bibliothèque de Sainte-Thècle à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à Trois-Rivières, le vendredi 6 juin 2008. Les dépenses seront remboursées par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-155 : Gestion International T Inc. /versement de l'aide financière à l'entreprise.

CONSIDÉRANT la résolution 2006-12-342 accordant une aide financière de 10 000. \$ par an pendant 5 ans à l'entreprise Gestion International T Inc. pour le démarrage de l'ancienne usine Groleau Inc.;

CONSIDÉRANT que Gestion International T Inc. emploie présentement 8 personnes et prévoit en embaucher 7 autres bientôt pour la fabrication de contenants de métal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise le versement de l'aide financière pour la deuxième année soit un montant de 10 000 \$ à Gestion International T. Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-156 : Acceptation de l'appel d'offres public pour l'emprunt des

règlements 106-96 (assainissement des eaux 630 500 \$) et 248-2007 (SHQ –Les Suites du Manoir 171 360 \$)

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 801 860 \$ par billets en vertu des règlements numéro 106-96 et 247-2007 au prix de : 100,00 échéant en série 5 ans comme suit :

58 860 \$	4,54%	12 mai 2009
61 700 \$	4,54%	12 mai 2010
64 500 \$	4,54%	12 mai 2011
67 500 \$	4,54 %	12 mai 2012
549 300 \$	4,54%	12 mai 2013

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-157 : Appel d'offres public pour l'emprunt des municipalités

CONSIDÉRANT que le Ministère des Finances coordonne les appels d'offres publics pour le financement des prêts de notre municipalité et nous oblige à accepter le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT que notre municipalité compte seulement une institution financière soit la Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe perd quelques fois le financement de prêt de notre municipalité pour un montant minime;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a été reconnue comme territoire en difficulté en raison du caractère monoindustriel et de la situation de crise qui y prévaut par la Ministre des Affaires Municipales et des Régions;

CONSIDÉRANT que la Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe crée des emplois dans notre localité et contribue financièrement à plusieurs projets de développement avec la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des Finances de modifier son système d'appels d'offres publics pour le financement des prêts de la municipalité de Sainte-Thècle afin de prioriser l'octroi des prêts de notre municipalité à la seule institution financière locale soit la Caisse Populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-158 : Financement de l'emprunt des règlements 106-96 (assainissement des eaux 630 500 \$) et 248-2007 (SHQ –Les Suites du Manoir 171 360 \$)

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Thècle se propose d'emprunter par billets un montant total de 801 860 \$ en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Règlement numéro 106- 96 pour un montant de 630 500 \$
Règlement numéro 248-2007 pour un montant de 171 360

ATTENDU qu'il serait avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations ;

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement QUE le préambule de la présente résolution fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

QUE les billets seront datés du : 12 mai 2008

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

- | | | | |
|----|-----------|----|-------------------------|
| 1. | 58 860 \$ | 2. | 61 700 \$ |
| 3. | 64 500 \$ | 4. | 67 500 \$ |
| 5 | 70 800 \$ | 5. | 478 500 \$ à renouveler |

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans (à compter du 12 mai 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements 106-96 et 248-2007.

Chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-159 : Communication L.A.S./location ou achat de radio mobile

CONSIDÉRANT l'offre de Communication L.A.S. pour la location ou l'achat d'un radio mobile pour le troisième camion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte

l'offre de Communication L.A.S. pour l'achat d'un radio mobile de marque Icom F121S 8 canaux et un antenne 5/8 d'onde au coût de 586.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-160 : Pierre Naud Inc. /Soumission pour changer une porte de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT l'offre de Pierre Naud Inc. pour changer une porte de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Naud Inc. pour changer la porte arrière du bureau municipal au coût de 1 320.64 \$ taxes incluses

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-161 : Pierre Naud Inc./ Soumission pour le recouvrement de plancher et lavabo au Pavillon Saint-Gabriel pour la maison des jeunes.

CONSIDÉRANT que France Déry, représentante municipale pour la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle a demandé une aide financière de la Caisse Populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe pour ces travaux;

CONSIDÉRANT l'offre de Pierre Naud Inc. pour changer une porte de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Naud Inc. pour le recouvrement de plancher et lavabo au Pavillon Saint-Gabriel pour la maison des jeunes au coût de 3 389.16 \$ taxes incluses conditionnement à l'intérêt des usagers de la Maison des jeunes désirent rester à cet emplacement et si tel est le cas, les travaux cités plus haut seront effectués au mois d'août 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Micheline Magnan concert bénéfice don d'un instrument de musique

La municipalité a déjà accordé un don de 100.00 \$ pour ce concert.

Rés. 2008-05-162 : Demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle sollicitant la collaboration de la municipalité pour l'organisation et la réalisation de son programme d'activités pour la Fête nationale les 23 et 24 juin, entre autres, l'utilisation du stationnement arrière de l'hôtel de ville pour le feu de joie du 23 et la participation du service des incendies pour la protection des participants, l'utilisation du Parc Saint-Jean-Optimiste pour le dîner champêtre le 24 juin, la gratuité de la salle Aubin pour le souper

communautaire du 24 juin;

CONSIDÉRANT que la résolution 97-01-29 autorise l'utilisation gratuite de la salle Aubin pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

- a) autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à utiliser gratuitement la Salle Aubin, la cour de l'hôtel de ville et le parc Saint-Jean pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin 2008
- b) autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à faire un feu de joie dans la cour arrière de l'hôtel de ville, conditionnellement à ce que le chef pompier en soit informé afin que le service des incendies assure la sécurité des participants pendant toute la durée de l'activité.
- c) accepte de confectionner le feu de joie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-163 : Caroline Huard et Ève Perron Girard demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que Caroline Huard et Ève Perron Girard participeront à la finale provinciale de gymnastique les 2-3-4 mai 2008 pour le Club les Gymna-Thècles;

CONSIDÉRANT qu'elles nous demandent une aide financière pour défrayer une partie de leurs frais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accorde une aide financière à Caroline Huard de 25.00 \$ et à Ève Perron Girard de 25.00 \$ afin de payer une partie de leurs dépenses comme participantes à la finale provinciale de gymnastique à Saint-Eustache.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-164 : Les Marcheurs de la Vierge Marie demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que les Marcheurs de la Vierge Marie effectuent le pèlerinage à pieds de Sainte-Thècle au Cap-de-la-Madeleine depuis 26 ans;

CONSIDÉRANT qu'ils nous demandent une aide financière pour défrayer une partie de leurs dépenses reliées à l'achat d'une toilette et la peinture de 2 remorques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et

il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 25.00 \$ aux Marcheurs-de-la-Vierge-Marie

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-165 : La classe de Passe-Partout de l'école Masson demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que la classe de Passe-Partout de l'école Masson organise un voyage en train entre Charrette et Hervey-Jonction;

CONSIDÉRANT qu'ils nous demandent une aide financière pour défrayer une partie des frais de transport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle verse une aide financière de 50.00 \$ à la classe de Passe-Partout de l'école Masson pour leur voyage en train.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-166 : L'APEN demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que l'APEN organise une activité spéciale le 11 juin au parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT qu'elle nous demande une aide financière pour défrayer une partie de leurs frais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte de verser une aide financière de 100.00 \$ à l'APEN pour l'organisation de leur activité spéciale du 11 juin 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-167: Fournir et planter des fleurs dans les aménagements paysagers de la municipalité

CONSIDÉRANT que le conseil municipal fera exécuter certains travaux par ses employés comme l'arrosage des aménagements paysagers de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil désire faire l'achat de fleurs annuelles de couleurs variées pour mettre dans ses aménagements paysagers;

CONSIDÉRANT que Centre Jardin Multi Fleurs est un producteur de fleurs en serre de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle demande à l'entreprise Centre Jardin Multi Fleurs de fournir, planter des fleurs annuelles, mettre les engrais nécessaires à leur croissance, faire l'entretien des plates-bandes (sarclage et taille des arbustes) et ce pour les endroits suivants :

Dans les plates-bandes de l'Hôtel de Ville au 301, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle
Dans la plate-bande de la Coopération Solidarité Santé de Sainte-Thècle au 115 rue Lacordaire, Sainte-Thècle
Dans les plates-bandes et les bacs à fleurs de la Promenade Lacordaire
Dans la plate-bande à l'intersection des rue Notre-Dame et Saint-Jacques
Dans la plate-bande à la Caserne au 250 rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle
Dans la plate-bande de l'entrée de la rue Place Optimiste

Le tout au coût de 1 475.00 \$ plus le montant de l'entretien des plates-bandes et les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-168 : Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste et recenseur pour les chiens

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle engagera des étudiants durant l'été 2008 pour les postes suivants : 2 préposés à l'entretien des parcs, 4 animateurs au parc Saint-Jean-Optimiste et 1 préposé au recensement des chiens . Le comité de sélection fera passer des entrevues aux étudiants ayant envoyé leur curriculum vitae à la municipalité et recommandera des étudiants au conseil municipal pour occuper les postes disponibles pour l'été 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-169 : Réseau en loisirs/formation des animateurs

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle envoie les 4 animateurs qui auront été sélectionnés pour faire l'animation au parc Saint-Jean-Optimiste durant la saison estivale à la formation donnée par Réseau en loisirs Mékinac les 7 et 8 juin 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-170 : Promotion Sainte-Thècle Inc./publicité à la radio et aide des employés municipaux pour le Festival Champêtre

CONSIDÉRANT les demandes de Promotion de participer financièrement à la publicité

et disposer d'employés municipaux pour le Festival Champêtre 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle

- Accepte de payer une publicité à la radio de 375.00 \$
- Autorise les employés municipaux à aider au transport des équipements de Promotion Ste-Thècle pour le Festival Champêtre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-171 : Réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques

CONSIDÉRANT que le municipalité désire refaire le trottoir du côté sud de la rue Saint-Jacques sur une longueur d'environ un (1) kilomètre;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux est estimé à environ 92 478. \$ et que ce montant a été prévu lors de la préparation des prévisions budgétaires de l'année 2008;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut faire ces travaux en régie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise les travaux de réfection du trottoir du côté sud de la rue Saint-Jacques à partir de l'intersection de la rue Notre-Dame jusqu'à l'intersection de la rue Vallée pour un montant d'environ 92 478. \$. Ces travaux seront effectués en régie, la municipalité engagera des personnes supplémentaires (5), achètera le ciment de Béton Crête et emploiera la machinerie locale nécessaire pour la réfection de ce trottoir.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-172 : Marcel Guimond & Fils/offre de calcium comme abat poussière pour les chemins de gravier

CONSIDÉRANT l'offre de Marcel Guimond & Fils Inc. pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium pour nos chemins en gravier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de Marcel Guimond & Fils Inc. pour la fourniture et l'épandage de huit (8) tonnes de chlorure de calcium sur les chemins de gravier de la Municipalité de Sainte-Thècle au prix de 560.00 \$ la tonne métrique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-173 : Stéphane Désaulniers/demande de rehaussement du chemin Saint-Joseph

CONSIDÉRANT que le chemin Saint-Joseph est inondé au printemps et lors de pluies abondantes;

CONSIDÉRANT qu'en période d'inondation, la route Germain vers Saint-Tite est inaccessible et que seule la voie d'accès à la résidence de Monsieur Désaulniers est par le chemin Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT que le chemin Saint-Joseph est inondé sur une longueur d'environ 60 mètres et d'une hauteur de 45 centimètres d'eau;

CONSIDÉRANT que le rehaussement du chemin Saint-Joseph est estimé à 1 272 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur municipal à effectuer les travaux de rehaussement du chemin Saint-Joseph sur une longueur de 60 mètres pour un coût d'environ 1 272.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-174 : Vacances et libération syndicale de Louise Dumas, concierge

ATTENDU que la concierge Louise Dumas de l'Hôtel de Ville demande ses vacances du 9 août au 24 août 2008 et une libération syndicale les 27, 28 et 29 mai 2008;

ATTENDU que la municipalité a engagé Jacques Ricard comme occasionnel pour remplacer la concierge ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- accepte la période de vacances demandée par Louise Dumas, concierge, soit du 9 au 24 août 2008.
- accepte la libération syndicale demandée par Louise Dumas, concierge, soit du 27 au 29 mai 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-175 : Consultation pour changer certains noms de rues de la municipalité

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie nous recommande de changer des noms de rues qui sont en doubles dans notre localité;

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie nous demande d'effectuer une consultation auprès des propriétaires des rues qui seront modifiées avant d'officialiser les nouveaux noms de rues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle envoie un avis aux propriétaires des rues et chemins qui devront être renommés soient :

- La rue des Érables (suggestion la rue du Vignoble)
- La rue Saint-Joseph (suggestion la rue Lavoie)
- Une partie de la rue Notre-dame et du chemin Saint-Thomas (suggestion route 352)
- Le chemin Saint-Georges Centre (suggestion le chemin Vandal)
- La route Saint-Georges (suggestion le chemin du Petit-Saint-Georges)

La Municipalité demande aux propriétaires concernés de nous fournir leur approbation et/ou leurs suggestions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-176 : Georgette Davidson appui auprès de la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec

CONSIDÉRANT que la demande d'aliénation adressée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec par Madame Georgette Davidson pour une partie du lot 25-D;

CONSIDÉRANT que la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans sa décision du 2 juillet 1985 demandait à Madame Georgette Davidson de ne pas céder la partie résiduelle du lot 25-D à d'autres personnes que le propriétaire de lot contigu audit lot ;

CONSIDÉRANT que Madame Georgette Davidson désire vendre sa propriété résidentielle à son fils Jean-Louis Trudel et à la conjointe de ce dernier, Luce Gervais qui ne sont pas propriétaires de lot contigu;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée ne nuira pas aux activités agricoles environnantes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appui la demande d'autorisation présentée par Madame Georgette Davidson auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'aliéner une partie du lot 25-D.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-176 : Offre de service d'architectes pour le projet de chalet d'accueil du Parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres de service d'architectes pour le projet de construction d'un chalet d'accueil du parc Saint-Jean-Optimiste soit de
Sylvie Rainville et Michel Pellerin, architectes au coût de 4 300 \$
Régis Côté et Associés, architectes au coût de 3 800 \$:

CONSIDÉRANT que les prix fournis par les deux architectes sont pour la première phase soit : la confirmation du programme de construction, la conception d'esquisses, validation du budget, plans préliminaires, estimation des coûts ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Régis Côté et Associés, architectes pour l'étude préparatoire et la phase préliminaire du dossier de construction d'un chalet d'accueil au Parc Saint-Jean-Optimiste pour un montant de 3 800 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-177 : Relative à l'appui du projet de loi C-207

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-207 vise à attirer et à retenir les jeunes diplômés en région, de manière à contrer l'exode des jeunes et à combler une pénurie de main d'œuvre qualifiée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- demande aux députés fédéraux d'appuyer le projet de loi C-207, car il propose d'accorder un crédit d'impôt aux jeunes diplômés d'au plus 8 000 \$ aux nouveaux diplômés qui s'installent ou qui demeurent dans une région ressource pour y occuper un emploi ;
- qu'un projet de loi similaire instauré par le gouvernement du Québec existe depuis 2003 et qu'il a fait ces preuves ;
qu'il en coûterait environ 90 millions \$ à l'échelle canadienne pour implanter un tel programme ;
- d'appuyer toute mesure favorisant le développement des régions en aidant à prendre le virage technologique pour diversifier leurs secteurs d'activités et miser davantage sur la 2ième et 3ième transformation à l'aide d'une main d'œuvre hautement qualifiée ;
- de faire signer par nos membres, et nos amis la pétition ci-jointe pour faire pression sur les députés fédéraux pour qu'il appui un tel projet de loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- a) Dossier des noms de rues :
- b) Site de neige usée :
- c) Règlement pour la mise à niveau l'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention.
- d) Demande de Sylvie Trudel/taxes de vidange

Questions de l'assistance

Jeannot Baril demande de faire balayer le sable dans la rue Masson et le chemin Saint-Pierre Nord.

Réjean Bédard dit que le balai qui a nettoyé le chemin Saint-Joseph faisait beaucoup de poussière.

Yvon Richard nous informe que les gens balayent le trottoir et envoient le sable dans la rue.

Affaires nouvelles :

Rés. 2008-05-178 Logiciel-permis de SMI

CONSIDÉRANT que le conseil avait accepté l'offre de SMI pour nous fournir un logiciel de permis en décembre 2007 ;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal nous informe que le logiciel de SMI ne répond pas encore aux exigences de la municipalité à ce jour;

CONSIDÉRANT que le logiciel de permis de PGGovern est toujours en fonction et pour le maintenir nous devons payer le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Annule la résolution 2007-12-373 et se retire de la proposition de la MRC de Mékinac pour participer à l'achat du logiciel de permis de SMI.
- Verse à PGGovern le montant pour le renouvellement de notre contrat d'entretien et de soutien d'applications pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2008 des logiciels Dossier Central, Gestion des données multimédias et gestion des permis au coût de 2 215.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-05-179 : Formation sécurité incendie pour les résidences de personnes âgées

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise André Beaudoin, directeur du service d'incendie à participer à la formation concernant les plans de sécurité incendie des résidences pour personnes âgées qui aura lieu en début de juin 2008. Le coût d'inscription et les dépenses seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Demande du club de VTT pour autoriser la circulation des VTT sur le chemin Saint-Pierre Nord et sur les terrains de la municipalité.

AVIS DE MOTION

Monsieur André Lacombe donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour modifier le règlement de circulation des véhicules hors routes.

Rés. 2008-05-180 : CLD de Mékinac/casquettes à l'effigie de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète 24 casquettes du CLD de Mékinac à l'effigie de la municipalité au coût d'environ 9.00 \$ chacune.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Des félicitations sont adressées à Monsieur André Beaudoin pour sa nomination de bénévole de l'année lors du Gala du Centre d'action Bénévole.

Rés. 2008-05-181 : Levée de la séance

À 21 heures, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier